

**DÉBAT.** La mesure instituée par le sous-préfet de Louhans ne fait pas l'unanimité.

# Faut-il tuer des corbeaux pour protéger le poulet de Bresse ?

La mesure prise par le sous-préfet de la Bresse pour protéger les élevages de volailles de certains prédateurs ne fait pas l'unanimité. Une pétition a été lancée.

En Bresse, la tête des corbeaux est désormais mise à prix. Les chasseurs et piégeurs toucheront une prime de 50 centimes par individu tué. La mesure a été annoncée il y a quelques jours par le sous-préfet de Louhans. Par cette « action d'urgence », Georges Bos veut « faire baisser la population de corbeaux pour diminuer le nombre d'attaques dans les élevages de volailles ».

## Les pertes liées à la prédation ont doublé

Le représentant de l'État entend ainsi « répondre à une demande », après avoir « été saisi à de nombreuses reprises par les éleveurs ».

D'après des études du comité interprofessionnel de la volaille de Bresse, les pertes liées à la prédation ont doublé en dix ans, passant de 7 à 15 % de l'effectif d'un élevage. Le renard constitue le pre-



Les corbeaux vont avoir du plomb dans l'aile en Bresse. Photo DR

mier prédateur, les corvidés (corbeaux freux et corneilles) viennent ensuite. Si leur responsabilité dans le nombre de volailles tuées reste difficile à quantifier, les préjudices qu'ils engendrent pour les agriculteurs sont beaucoup moins contestables. On le sait, ils raffolent des semis de blé et de maïs. « Ils font aussi beaucoup de dégâts dans la faune sauvage, souligne Jacques Pelus, président de la Fédération départementale des chasseurs. Ils s'attaquent notamment aux œufs des canards et même aux cane-

tons. » Selon lui, les chasseurs, « pas habitués » à traquer les corbeaux, ont tout intérêt à jouer le jeu : « En aidant les éleveurs de volailles et les agriculteurs, les chasseurs vont préserver la faune cynégétique », poursuit leur président. Qui ne doute pas que l'objectif des 6 000 corbeaux à abattre sera atteint, « même dépassé ».

## Une pétition a recueilli 4 200 signatures

Reste que cette initiative ne plaît pas à tout le monde. En l'apprenant, une association

de défense des corvidés (Les Amis de Lazare), basée dans les Bouches-du-Rhône, a lancé une pétition sur le site internet change.org, intitulée « Non aux tirs massifs de corbeaux en Bourgogne » et adressée en forme de lettre ouverte au sous-préfet de Louhans (*lire ci-dessous*). Mise en ligne vendredi dernier, elle en était, hier, jeudi, après-midi, à plus de 4 200 signatures. « Je ne m'attendais pas à un tel chiffre, confie Véronique Bialoskorski, l'initiatrice de la pétition. J'espérais 1 000 signatures. D'après les

## LE FINANCEMENT

3 000 €, c'est le budget consacré à cette mesure. Il est financé pour un tiers chacune par la Fédération départementale des chasseurs, la Chambre d'agriculture et la Coopérative agricole. « Ce n'est pas de l'argent public », insiste le sous-préfet de Louhans.

retours que j'ai, beaucoup de gens signent car ils sont scandalisés par un comportement barbare : une fois leurs parents tués par des chasseurs, les petits meurent de faim dans le nid, en agonisant. » L'Association pour la protection des animaux sauvages a également manifesté son soutien à la pétition. « Je comprends que des personnes puissent s'émouvoir, indique le sous-préfet. Mais il s'agit d'une situation locale qui impose de réagir. C'est demandé par les éleveurs, les agriculteurs et une partie de la population. » Les trois-quarts des internautes sondés hier sur notre site (223 votants) ont dit approuver cette mesure.

GAËTAN BOLTOT

## POUR

GEORGES BOS

Sous-préfet de Louhans

### « Pas d'autre solution »

« Je rappelle et j'insiste sur le fait que les corvidés (corbeaux freux et corneilles) sont classés comme nuisibles au sens de l'arrêté ministériel et l'arrêté préfectoral. Si nous avons institué cette mesure de prime, qui sera en fait un dédommagement du piège ou de la cartouche, c'est parce que nous n'avons pas d'autre solution. En matière d'effarouchement, on a tout essayé mais ça ne marche pas, le corbeau est un animal extrêmement malin. Quant aux piégeurs, ils en prennent un certain nombre, mais ce n'est pas suffisant. De plus, il est impossible de mettre des filets sur les parcours d'élevage. Il y a une population importante de corbeaux en Bresse, que nous voulons faire baisser. Mais en aucun cas nous ne voulons éradiquer l'espèce. Les corbeaux n'ont pas de prédateurs naturels, l'Homme doit donc jouer son rôle de régulateur. Tout ceci en respectant les dates d'ouverture de la chasse et en ne tirant pas dans les nids, ce qui est strictement interdit. On fera ensuite une évaluation de l'efficacité de cette mesure. »



## CONTRE

VÉRONIQUE BIALOSKORSKI

Association de défense des corvidés

### « Une méthode cruelle et inefficace »

« Je comprends le désarroi des éleveurs qui subissent des prédateurs, mais cette mesure va sacrifier des milliers de corbeaux, ce qui n'est pas proportionnel à l'impact réel qui leur est imputable dans les pertes. Toutes les tentatives de destruction - par tir ou piégeage - menées sur l'ensemble du territoire depuis des années ont été un échec. Il existe en revanche tout un panel de méthodes efficaces pour rendre le territoire hostile aux corvidés, sans pour autant les tuer. Mais pour cela, il faut une expertise. Je me tiens à leur disposition s'ils le souhaitent. Je signale aussi que ces oiseaux sont indispensables à l'équilibre de la biodiversité, consommant énormément de larves d'insectes ravageurs des cultures (hannetons, chenilles). Ils jouent également un rôle essentiel de police sanitaire (consommation de cadavres de micromammifères), évitant ainsi la propagation de zoonoses. Je demande donc au sous-préfet de Louhans de cesser cette pratique cruelle, barbare et d'un autre âge et de cesser absolument les tirs pendant la période où les petits sont dans les nids. »

